



Embauche dans une collectivité territoriale

Par **chris02**, le **22/02/2016** à **20:30**

Bonjour,

Je suis fonctionnaire dans une petite collectivité territoriale depuis de nombreuses années, et depuis un certain temps, mon responsable de service embauche plusieurs membres de sa famille, et semble même les faire évoluer plus vite que d'autres.

Un responsable de service a-t-il le droit d'embaucher les membres de sa famille et jusqu'à quel niveau?

En attente de votre réponse, veuillez recevoir mes salutations distinguées.